



Paroisse : _____

Fiche de contrôle

Nom du/de la préposé(e) aux registres de la paroisse	
Nom de la deuxième personne exécutant le contrôle	
Date de production de la liste des utilisateurs (formulaire R4, exporté de KiKartei)	
1. Les comptes d'utilisateurs correspondent : <ul style="list-style-type: none">• La <u>liste des utilisateurs</u> (formulaire R4)• Les <u>autorisations</u> octroyées (form. R1 et R2)• Les <u>personnes</u> œuvrant pour la paroisse.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
2. Les autorisation à créer des listes correspondent : <ul style="list-style-type: none">• Les <u>autorisations</u> de la liste utilisateurs (form. R4)• Les <u>autorisations</u> octroyées (formulaires R3, valables une année)• Les <u>personnes</u> ayant le besoin de créer des listes.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
3. Le protocole des listes sur RefPers est à jour (date de remise, destinataire, date de destruction) et correspond aux quittances de création de listes R5.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :
4. Les ordinateurs qui servent à accéder à la plateforme RefPers sont protégés par un programme antivirus et par un pare-feu informatique. Les logiciels sont à jour.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non, mesures prises :

Date : _____

Le/La préposé(e) aux registres
de la paroisse

Le/La conseiller/ère paroissial(e) en charge,
resp. le/la secrétaire ou le/la caissier/ère

Chancellerie
Préposé cantonal RefPers
Prehlstrasse 11
3280 Murten

Les contrôles sont effectués au moins **deux fois par an** par le/la conseiller/ère paroissial(e) chargé(e) des registres paroissiaux et le/la préposé(e) aux registres de la paroisse. Si la préposée aux registres de la paroisse est elle-même membre du Conseil de paroisse, elle exécute les contrôles conjointement avec la secrétaire ou la caissière (art. 25 RDon).

Une copie de cette fiche de contrôle est transmise **dans les dix jours** en PDF à refpers@ref-fr.ch ou par poste à l'adresse indiquée.